

*Les crédits*

Tout le monde sait que l'écrasement d'avion dont nous avons tant parlé ces dernières semaines, celui de Dryden, s'est produit dans ma circonscription. C'est évidemment un sujet qui inquiète beaucoup les gens de cette localité, mais aussi tous les habitants du nord de l'Ontario qui doivent prendre l'avion régulièrement.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier M. le juge Moshansky de l'excellent rapport qu'il a rédigé, de l'énorme quantité de travail qu'il a fourni et des excellentes recommandations qu'il a faites.

Il y a 191 recommandations visant à améliorer la sécurité aérienne au Canada et plus spécialement à remédier aux difficultés rencontrées depuis le début de la déréglementation.

Je voudrais dire tout d'abord que je suis quelque peu déçu de la réaction du gouvernement aux recommandations de M. Moshansky. Il nous présente les importants changements nécessaires pour que les habitants du Nord en particulier, mais tous les Canadiens en général, puissent se sentir en sécurité dans les avions, lorsqu'ils se rendent à l'étranger ou simplement lorsqu'ils visitent des parents ou des amis à quelques centaines de milles, au Canada.

Ce que disent le ministre et le gouvernement des recommandations est quelque peu difficile à comprendre et surtout à imaginer si l'on considère les risques qu'il y aurait si l'on ne suivait pas les recommandations de M. Moshansky.

Tout d'abord, pour ceux qui ne le sauraient pas, le gouvernement a dit tout simplement qu'il n'était pas totalement d'accord avec le rapport de M. Moshansky. Il estime que le juge n'a pas été parfaitement juste dans certaines de ses recommandations.

Le gouvernement s'oppose notamment à celles qui disent que Transports Canada et le gouvernement du Canada étaient parfois en faute. Cela renvoie non seulement à l'accident étudié, mais aussi à d'autres questions de sécurité apparues depuis le début de la déréglementation dont parle la motion d'aujourd'hui.

Je dirais au gouvernement que quelque chose ne va vraiment pas et que, en tant que député, je trouve que toute cette affaire est absolument renversante. J'espère que nous pourrions rectifier ces choses cet après-midi. J'aimerais proposer au gouvernement de reconnaître officiellement, comme il se doit, l'héroïsme et la bravoure de l'agent de bord Sonia Hartwick qui a risqué sa vie

pour sauver de nombreux passagers dans ce terrible accident.

Nous devrions, au nom du gouvernement et en tant que Canadiens, rendre un hommage officiel aux survivants du vol 1363 dont la vie a changé radicalement à cause de l'accident survenu ce jour-là.

Je pense également que le gouvernement devrait souligner officiellement la contribution de la ville de Dryden et de ses citoyens grâce auxquels les opérations de sauvetage ont pu se dérouler avec autant de diligence et d'efficacité.

Depuis l'accident et l'enquête qui a suivi, le gouvernement n'a pas su reconnaître, malgré l'évidence de la chose, qu'il y a des gens qui ont posé des gestes héroïques dans ces circonstances exceptionnelles, qui ont risqué leur vie et qui sont allés au-delà de ce qu'on peut attendre d'un être humain pour voir à ce que justice soit faite et que des vies soient sauvées. Cela montre le respect que nous éprouvons, nous les parlementaires et tous les Canadiens, pour l'héroïsme manifesté par ces gens ce jour-là.

Comme j'ai attendu que le ministre ou le gouvernement présentent une motion ou fassent une déclaration publique en ce sens, je présenterai à la Chambre, à la fin de mes dix minutes de parole, une motion essentiellement à cet effet. Je crois savoir que tous les partis ont reconnu, par suite de négociations entre leaders parlementaires, qu'il y aurait lieu de présenter une telle motion.

Par un geste aussi simple que celui-là, nous pourrions montrer que nous reconnaissons à quel point ces gens se sont distingués en ce jour chargé d'émotions. Je dis chargé d'émotions parce que d'abord les gens ont eu très peur, puis l'adrénaline a commencé à circuler. Je me suis rendu sur les lieux le lendemain même de l'accident, et c'était comme si je m'étais retrouvé dans un autre monde. Je crois que les gens ne se rendent pas compte de ce que ça peut être.

J'ai été quelque peu découragé à la lecture de certains documents officiels publiés en 1986 par le ministère à propos de la déréglementation et de ce qu'il allait faire à ce sujet. Les auteurs de ces documents disaient que certaines mesures devraient être prises.

J'aimerais lire des extraits de l'annexe A concernant les améliorations à apporter à la sécurité en raison de la déréglementation. Je voudrais également expliquer l'im-